



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SOR ET AGOUT (81710 SAIX)

26 communes - 23 491 habitants

Recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle

UN(E) INSTRUCTEUR (TRICE) DE L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS A TEMPS NON COMPLET : 28/35^{ème}

Cadres d'emploi des Adjoints Administratifs Territoriaux ou Rédacteurs territoriaux

Sous l'autorité de la Responsable du Service, vous intégrez le service « Autorisation du droit des sols » de la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout et assurez les missions suivantes :

MISSIONS :

- Accueil et relation avec les différents acteurs de la construction en amont des dépôts de dossiers
- Instruction de demandes d'autorisation d'occupation du sol (certificat d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire ou de démolir, permis d'aménager, autorisation de travaux)
- Rédaction des arrêtés et courriers inhérents aux actes d'urbanisme
- Suivi administratif des dossiers (recevabilité, proposition des arrêtés d'autorisation ou de refus)
- Conseil aux Communes
- Participation à l'élaboration et au suivi des documents d'urbanisme et à l'évolution de la réglementation avec le chargé de mission urbanisme de la CCSA
- Assurer une veille juridique

PROFIL :

Expérience souhaitée sur un poste similaire
Bonne connaissance des démarches et procédures
Capacités d'analyse, de synthèse et de lecture des documents graphiques
Respect des délais
Qualités relationnelles et rédactionnelles, capacités d'adaptation
Maîtrise des outils informatiques (SIG, Word, Excel,...)
Goût pour le contact, sens du travail en équipe
Sens du service public, rigueur, discrétion, organisation et autonomie

POSTE A POURVOIR AU PLUS TÔT

Les candidatures constituées d'un CV et d'une lettre de motivation devront être adressées :

Par mél : sandrine.pradelles@communautesoragout.fr

Par courrier : Monsieur le Président de la Communauté de communes Sor et Agout

Espace loisirs « les étangs »

81 710 SAIX

Pour tout renseignement complémentaire contacter le Directeur Général des Services Patrick GAUVRIT au 05.63.72.84.84

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : 17 MARS 2020